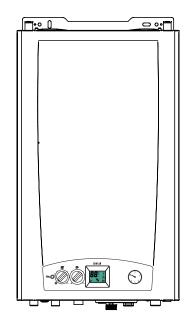
# Unical

















AC 23 - AC 23 PLUS - AB 24





## NOTICE TECHNIQUE D'INSTALLATION ET D'ENTRETIEN





Chaudières destinées à être installées dans des cas de pur remplacement et dans des systèmes qui utilisent uniquement des cheminées collectives ramifiées.



## Dispositions à prendre pour un traitement adapté des éventuels déchets :

A la fin de son cycle de vie, l'éventuel démentèlement de l'appareil devra impérativement être réalisé en conformité avec les règlementations locales et nationales en vigueur, par une personne professionnellement qualifiée.

Pour cela, l'appareil devra être impérativement déposé dans un centre de tri sélectif des déchets. Le logo ci-contre, visible sur l'appareil, signifie que les composants électriques et électroniques de ce dernier ne doivent pas être mélangés avec les déchets ménagers ordinaires.

nicien S L'utilisa Dans le dans le	TION: Cette notice technique contient des instructions destinées exclusivement à l'installateur et/ou a S.A.V. professionellement qualifié et autorisé par UNICAL, en conformité avec les normes en vigueur. ateur de la chaudière n'est pas autorisé à intervenir sur cette dernière.  Le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, dérivant du non respect des instructions cor s notices techniques fournies avec la chaudière, le fabricant ne pourra en aucun cas être tenu pour respo  ORMATIONS GENERALES  Avertissements généraux  Symboles utilisés dans la présente notice  Utilisation conforme de l'appareil  Informations à fournir à l'utilisateur  Avertissements pour la sécurité  Plaque signalétique  Traitement de l'eau	ntenues nsable. 4 5 5 5
1.8 2 CAR 2.1 2.2 2.3 2.4 2.5	ACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS  Caractéristiques techniques  Vue des composants principaux et dimensions  Diagrammes  2.3.1 Débit/pression disponible pour l'installation  2.3.2 Production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.)  Données de fonctionnement  Caractéristiques générales	89912121314
3.1 3.2 3.3 3.4 3.5 3.6 3.7 3.8 3.9 3.10	RUCTIONS POUR L'INSTALLATION	16 16 17 20 21 21 23 24 25 26
4 VER 4.1 4.2 4.3 4.4 4.5	IFICATIONS ET ENTRETIEN Instructions pour l'entretien périodique Paramètres modifiables sur le tableau de commande Adaptation à l'utilisation d'autres gaz 4.3.1 Fonction anti-légionellose Schémas électriques Codes d'erreur	30 32 33 33

## 1

## INFORMATIONS GENERALES

### 1.1 - AVERTISSEMENTS GENERAUX

Cette notice technique fait partie intégrante et essentielle du produit et doit être impérativement remise à l'utilisateur.

Lire attentivement les avertissements contenus dans la présente notice car ils fournissent des indications importantes au niveau de la sécurité d'utilisation et de manutention.

Conserver avec soin la présente notice afin de pouvoir toujours la consulter ultérieurement.

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués conformément aux normes en vigueur et en respectant les instructions du fabricant, par des personnes professionnellement qualifiées.

Par "personne professionnellement qualifiée", il s'entend une personne ayant des compétences techniques dans le secteur des composants et des installations de chauffage / de production d'eau chaude sanitaire (E.C.S.) et plus particulièrement les sociétés de S.A.V autorisées par UNICAL.

Un défaut dans l'installation peut entraîner des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.

Au préalable de toute opération d'entretien, de manutention ou de réparation sur l'appareil, couper l'alimentation électrique sur ce dernier (agir pour cela sur l'interrupteur général de coupure situé en amont de la chaudière).

Ne pas obstruer les terminaux des conduits d'aspiration de l'air comburant / d'évacuation des fumées. En cas de panne et/ou de fonctionnement anormal de l'appareil, n'envisager aucune tentative de réparation ou d'intervention directe, mais faire appel à une personne professionnellement compétente.

L'éventuelle intervention de réparation devra être effectuée exclusivement par un service d'assistance autorisé, qui n'utilisera que des pièces de remplacement d'origine. Le non respect des clauses décrites ci-dessus peut compromettre la sécurité d'utilisation de l'appareil.

Pour garantir l'efficience de l'appareil et pour son fonctionnement correct, il est indispensable de faire effectuer un entretien périodique de ce dernier, en se conformant toujours aux instructions fournies par UNICAL.

Lorsque l'on décide de ne plus utiliser l'appareil, il est impératif de rendre inoffensives les parties qui peuvent être sources potentielles de danger.

Dans le cas où l'appareil devait être vendu ou transféré chez un utilisateur différent, s'assurer toujours que cette notice technique accompagne le matériel, afin que le nouveau propriétaire ou l'installateur puissent la consulter facilement.

Pour tous les appareils vendus avec des options, il devra être fourni uniquement des pièces d'origine d'UNICAL.

Cet appareil devra être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu et toute autre utilisation aléatoire devra être considérée comme impropre et dangereuse.

## 1.2 - SYMBOLES UTILISES DANS LA PRESENTE NOTICE

Lors de la lecture de cette notice, une attention particulière doit être donnée aux paragraphes précédés par les symboles suivants :



DANGER!
Situation dangereuse pour l'utilisateur.



ATTENTION!
Situation pontentiellement
dangereuse pour le produit et
l'environnement.



NOTE! Avertissements pour l'utilisateur.

## 1.3 - UTILISATION CONFORME DE L'APPAREIL



La chaudière **!DEA** à été construite sur la base du niveau actuel de la technique et des règles de sécurité connues, conformément aux normes en vigueur.

Toutefois, à la suite d'une utilisation impropre, des risques pour la santé de l'utilisateur ou d'autres personnes de son entourage et des dommages à l'appareil ou à d'autres objets, pourraient se produire.

L'appareil est prévu pour fonctionner dans des installations de chauffage à circulation d'eau chaude et toute autre utilisation de ce dernier doit être considérée comme impropre.

Pour tout dommage résultant d'une utilisation non conforme de l'appareil, UNICAL se dégage de toute responsabilité et dans ce cas, le risque encouru reste complètement à la charge de l'utilisateur.

Pour une utilisation correcte de l'appareil, lire attentivement les instructions et avertissements indiqués dans la présente notice technique.

## 1.4 - INFORMATIONS A FOURNIR A L'UTILISATEUR



L'utilisateur doit être obligatoirement informé concernant l'utilisation et le fonctionnement de sa chaudière et en particulier :

- Fournir obligatoirement à l'utilisateur la présente notice technique, ainsi que les autres documents relatifs à l'appareil et qui se trouvent dans une enveloppe située à l'intérieur du carton d'emballage de ce dernier. L'utilisateur doit conserver cette documentation dans un endroit accessible, pour pouvoir la consulter ultérieurement.
- Informer l'utilisateur sur l'importance des ouvertures d'aération du local d'installation d'un appareil fonctionnant au gaz et du système d'évacuation des fumées (pas d'obstructions des ouvertures d'aération).
- Informer l'utilisateur concernant le contrôle régulier de la pression de l'eau dans la chaudière et les opérations à effectuer pour rétablir une pression correcte, si nécessaire, dans l'installation de chauffage.
- Renseigner l'utilisateur concernant le réglage correct des températures de consigne de la chaudière, le réglage des robinets thermostatiques des radiateurs éventuels et cela dans l'optique d'économies d'énergies substantielles sur son habitation.
- Rappeler à l'utilisateur qu'il est impératif d'effectuer un entretien régulier de sa chaudière à gaz (une fois par an en principe) et de faire réaliser une analyse de la combustion avec un contrôle du rendement de cette dernière tous les deux ans environ.
- Si l'appareil devait être vendu ou transféré à un autre utilisateur, s'assurer toujours que la présente notice accompagne l'appareil et qu'elle puisse être facilement consultée par le nouvel utilisateur et/ou l'installateur.

Dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect des instructions contenues dans la présente notice, le fabricant ne pourra pas être tenu pour responsable.

## 1.5 - AVERTISSEMENTS POUR LA SECURITE



#### **ATTENTION!**

L'installation, le réglage et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par des personnes professionnellement qualifiées, en conformité avec les normes et dispositions en vigueur. Une erreur d'installation peut provoquer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.



#### DANGER!

Les travaux d'entretien ou les réparations éventuelles de la chaudière, doivent être effectués par des personnes professionnellement qualifiées et autorisées par UNICAL. On recommande toujours de faire suivre la chaudière dans le cadre d'un contrat d'entretien annuel et cela, dès la première année d'utilisation.

Un entretien insuffisant ou irrégulier peut compromettre la sécurité opérationnelle de l'appareil et provoquer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.



#### **ATTENTION!**

### Modifications d'éléments raccordés à l'appareil :

Ne pas effectuer de modifications sur les éléments suivants :

- la chaudière :
- les lignes d'alimentation en : gaz, air comburant, eau et courant électrique ;
- le conduit d'évacuation des fumées ;
- la soupape de sécurité et sa tuyauterie de décharge vers l'égout ;
- les éléments constructifs qui peuvent influer sur la sécurité opérationnelle de l'appareil.



#### **ATTENTION!**

Pour serrer ou desserrer les raccords de la chaudière, n'utiliser que des clés ouvertes adéquates.

L'utilisation non conforme et/ou des outils inadéquats, peuvent provoquer des dommages graves (par exemple : des fuites d'eau ou de gaz).



#### **ATTENTION!**

#### Indications pour les appareils fonctionnant au gaz GPL :

S'assurer qu'au préalable du raccordement de l'appareil à la cuve de GPL (propane en général), cette dernière ait été correctement purgée.

Pour une purge de la cuve effectuée dans les règles de l'art, s'adresser toujours au fournisseur du GPL ou à des personnes professionnellement qualifiées aux termes de la loi.

Lorsque la cuve de GPL n'a pas été correctement purgée, on peut rencontrer des problème d'allumage de la chaudière et dans ce cas, il faut s'adresser directement au fournisseur de la cuve de GPL.



## DANGER!

#### Odeur de gaz :

Dans le cas où l'on détecte une odeur de gaz, suivre les indications de sécurité suivantes :

- ne pas actionner d'interrupteurs électriques ;
- ne pas fumer :
- ne pas utiliser de téléphone dans l'habitation :
- fermer le robinet de barrage sur l'alimentation en gaz ;
- aérer en grand la pièce dans laquelle la fuite de gaz a été détectée ;
- informer immédiatement la société de distribution du gaz ou une société spécialisée dans l'installation et l'entretien d'appareils à gaz, en utilisant le téléphone d'un voisin.



#### DANGER!

#### Substances explosives ou facilement inflammables :

Ne pas utiliser ou entreposer de matériaux explosifs ou facilement inflammables (par ex. : essence, vernis, papiers, etc.) dans le local où la chaudière se trouve installée.

## 1.6 - PLAQUE SIGNALETIQUE

## Marquage CE:

Le marquage CE certifie que la chaudière satisfait aux :

- Prescriptions essentielles de sécurité de la directive relative aux appareils à gaz (directive 2009/142/CEE).
- Prescriptions essentielles de sécurité de la directive relative à la compatibilité électromagnétique (directive 2004/108/CEE).
- Prescriptions essentielles de la directive rendements (directive 92/42/CEE).
- Prescriptions essentielles de la directive basse tension (directive 2006/95/CEE).

#### Unica (2) (3) Model (5) (6) S.N° PIN (7) (8) Types N0x (9) kW (10) Pcond kW Central Heating Qn (11) kW Adjusted Qn (12) kW (13) har (14) °C PMS T max (15) (16) kW Qnw 1/min (19) bar (20) T max °C PMW ErP (29) % (30) 3 $\eta_s$ $\eta_{\text{wh}}$ % Factory setting **★** MET D Countries of destination (25) (27) (24) (26) mbar mbar mbar mbar mbar mbar mbar Electrical Power supply 🖵 📲 (21) V Ηz (22) W IP class: (23) (28) 1 Made in Italy

#### LEGENDE:

- 1 = Année d'obtention du marquage CE
- 2 = Type de chaudière
- 3 = Modèle de chaudière
- 4 = Nombre d'étoiles suivant directive 92/42/CEE
- 5 = N° de série
- 6 = PIN (N° de certification du produit)
- 7 = Type de chaudière selon système d'évacuation fumées
- 8 = (NOx) Classe de NOx
- A = Caractéristiques du circuit chauffage
- 9 = (Pn) Puissance utile nominale
- 10 = (Pcond) Puissance utile nominale en condensation
- 11 = (Qn) Débit thermique maxi
- 12 = (Adjusted Qn) Réglée pour un débit thermique nominal
- 13 = (PMS) Pression maxi de service circuit chauffage
- 14 = (T max) Température maxi circuit chauffage
- B = Caractéristiques du circuit sanitaire
- 15 = (Qnw) Débit thermique nominal en mode E.C.S. (si différent de Qn)
- 16 = (D) Débit spécifique en E.C.S. suivant EN 625 EN 13203-
- 19 = (PMW) Pression maxi de service côté E.C.S.
- 20 = (T max) Température maxi E.C.S.
- C = Caractéristiques électriques
- 21 = Alimentation électrique
- 22 = Puissance électrique absorbée
- 23 = Degré de protection électrique
- D = Pays de destination
- 24 = Pays directs et indirects de destination
- 25 = Catégorie de gaz
- 26 = Pression d'alimentation en gaz
- E = Réglages d'usine
- 27 = Réglée pour gaz type X
- 28 = Espace disponible pour des labels nationaux
- G = ErP
- 29 = Classe d'efficacité saisonnière en chauffage
- 30 = Classe d'efficacité saisonnière en production d'E.C.S.

## 1.7 - TRAITEMENT DE L'EAU



Le traitement adéquat de l'eau d'alimentation permet de prévenir les inconvénients et de maintenir l'efficience du générateur de chaleur au cours du temps. efficace, toutes les surfaces métalliques du circuit hydraulique doivent être préalablement nettoyées au moyen d'un produit adéquat.



La valeur du pH idéale de l'eau des installations de chauffage doit être comprise entre :

VALEUR	MINI.	MAXI.
рН	6,5	8
Dureté [°F]	9	15



**ATTENTION!** 

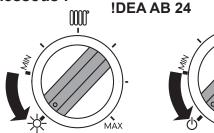
LES EVENTUELS DOMMAGES PROVO-QUES A LA CHAUDIERE ET RESULTANT DE LA FORMATION D'INCRUSTATIONS DE CALCAIRE OU D'EAUX PARTICULIE-REMENT CORROSIVES, NE SERA PAS COUVERTE PAR LA GARANTIE DU CON-STRUCTEUR.



Pour minimiser la corrosion, il est fondamental d'utiliser un produit chimique inhibiteur du commerce, adapté aux métaux en présence. Pour que ce dernier soit réellement

## 1.8 - PROTECTION ANTIGEL DE LA CHAUDIERE

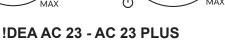
Pour activer la fonction antigel, positionner les deux boutons de réglage comme indiqué ci-dessous :

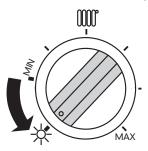


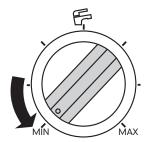


Cette protection peut intervenir uniquement si la chaudière est alimentée électriquement et en gaz.

Si l'une des deux conditions n'est pas respectée, la sonde n° **11 (SR)** mesure une température < 2°C et l'appareil se comportera alors comme décrit dans le tableau **pos 2.** 









L'installation de chauffage peut être efficacement protégée contre le gel par l'utilisation de produits antigel avec inhibiteur de corrosion, spécifiques aux installations de chauffage multimétaux. N.B.: ne pas utiliser de produits antigel pour moteurs d'automobiles, car ceux-ci peuvent endommager irrémédiablement les joints d'étanchéités de la chaudière.

P	FONCTION ANTIGEL						
O S	Alimentations 11 - SR (*) Etat		Etat	Actions			
3	Electrique	Gaz		fonction antigel			
1	ON	ON	< 6 °C	ON	- Brûleur et Pompe ON jusqu'à ce que T > 14°C.		
	ON	OFF			Uniquement si les alimentations sont toutes ON:		
2	OFF	ON	< 2 °C	ON	- Brûleur et Pompe OFF jusqu'à ce que T > 5°C - lorsque T > 5°C, alors Brûleur et Pompe		
	OFF	OFF			ON jusqu'à ce que T > 14°C.		
(*)	Sonde n° 11	parag. 2.2	•				

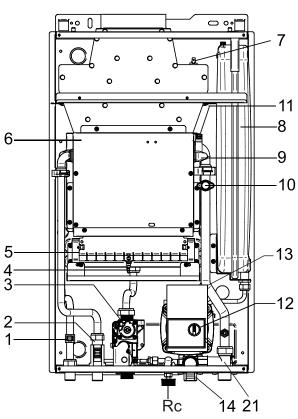
## 2

# CARACTERISTIQUES TECHNIQUES ET DIMENSIONS

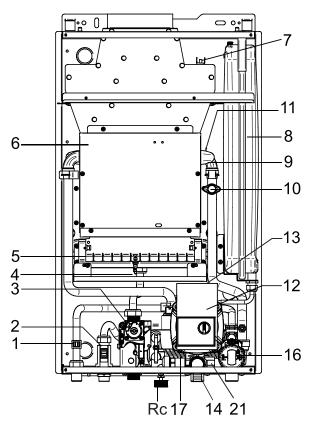
## 2.1 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

## 2.2 - VUE DES COMPOSANTS PRINCIPAUX ET DIMENSIONS

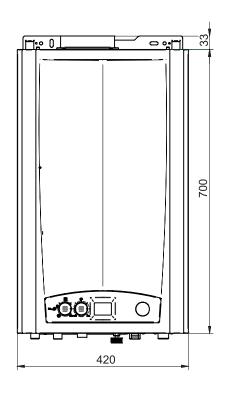


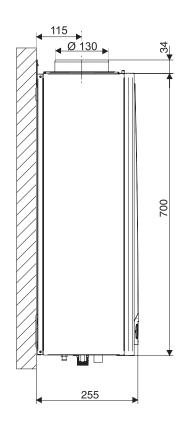


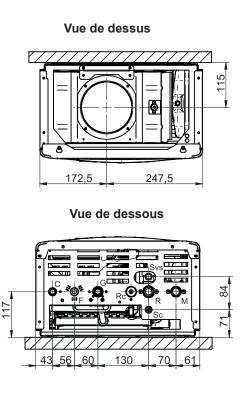
!DEA AC 23 Plus



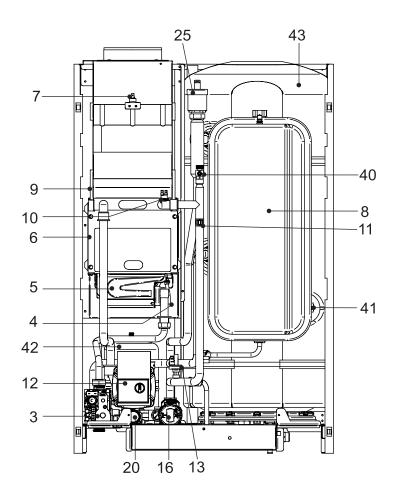
!DEA AC 23 - !DEA AC 23 Plus

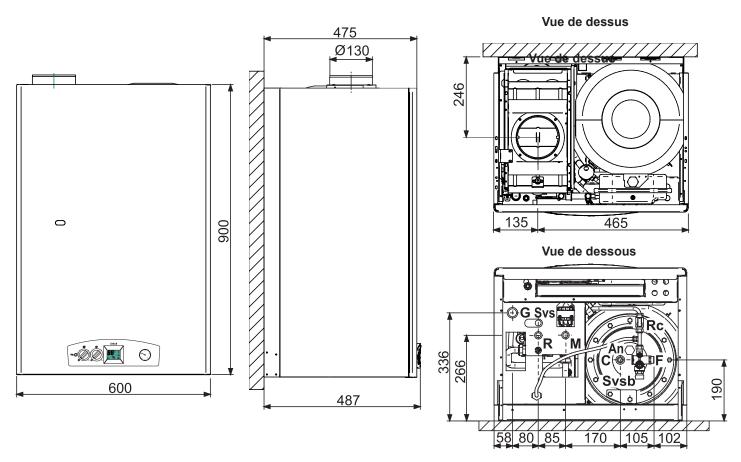






## **!DEA AB 24**





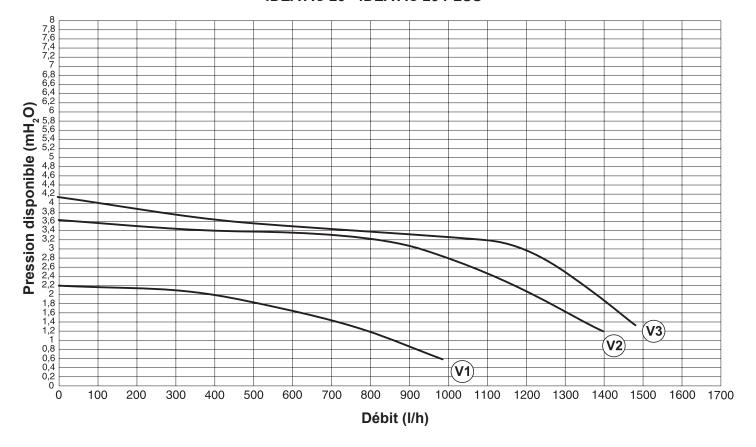
LEGENDE					
N°	C.E.	S.E.	Description		
	db	SS	Sonde de température de l'eau sanitaire (N.U)		
		FLS	Flussostat avec filtre d'eau froide (N.U)		
3		VG	Vanne gaz modulante		
4	Fd	E. ACC /RIL	Electrode d'allumage/ioni- sation		
5			Brûleur		
6			Chambre de combustion		
7	AF	TF	Thermostat de sécurité anti-débordement des fumées		
8			Vase d'expansion		
9	FR HT		Echangeur de chaleur en cuivre		
10	HL	TL	Thermostat de sécurité		
11	Hb	SR	Sonde de température chauffage (1)		
12	Ht	Р	Pompe de circulation		
13	Lp	DK	Pressostat de sécurité contre le manque d'eau		
14			Robinet de vidange chau- dière (N.U)		
15			Robinet de remplissage		
16			Vanne déviatrice		
17			Echangeur à plaques		
20			Soupape de sécurité		
21			By-pass automatique		
25			Purgeur d'air automatique		
40			Purgeur d'air manuel		

41		SS	Sonde sanitaire				
42			Vase d'expansion sanita	ire			
43			Ballon d'accumulation				
			sanitaire				
An			Anode en magnésium				
С			Sortie eau chaude sa-	G			
			nitaire	1/2			
G			Alimentation en gaz	G			
				3/4			
F			Entrée eau froide	G			
				1/2			
М			Départ installation de	G			
			chauffage	3/4			
R			Retour installation de	G 3⁄4			
			chauffage	74			
	1	1					
Rc			Robinet de rempliss (N.U)	age			
Sb			Vidange ballon sanitaire				
Sc			Vidange chaudière (N.U	)			
Svs			Vidange soupape de séc	urité			
			chauffage				
Svsb			Vidange soupape de séc	urité			
			ballon sanitaire				
	C.E.		= CODES D'ERREUR (\	oir/			
			le parag. 4.5)				
		S.E.	= LEGENDE DU SCHE	- 1			
			ELECTRIQUE (voir par. 4.4)				
(N.U)	Composant Non Utilisé						

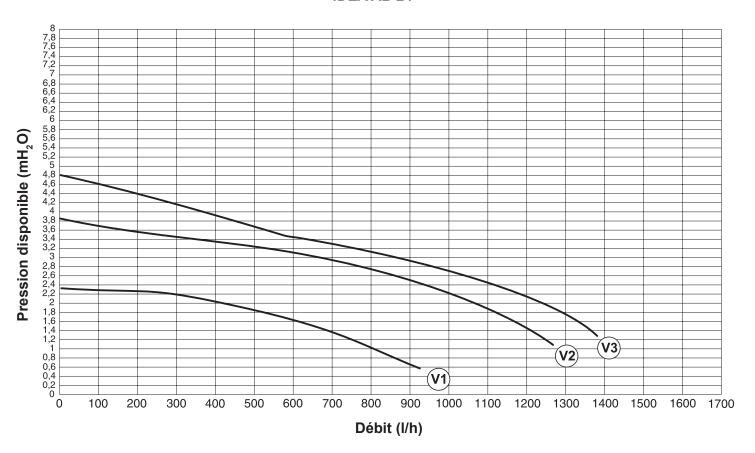
## 2.3 - DIAGRAMMES

## 2.3.1 - DEBIT/PRESSION DISPONIBLE POUR L'INSTALLATION

**!DEA AC 23 - !DEA AC 23 PLUS** 

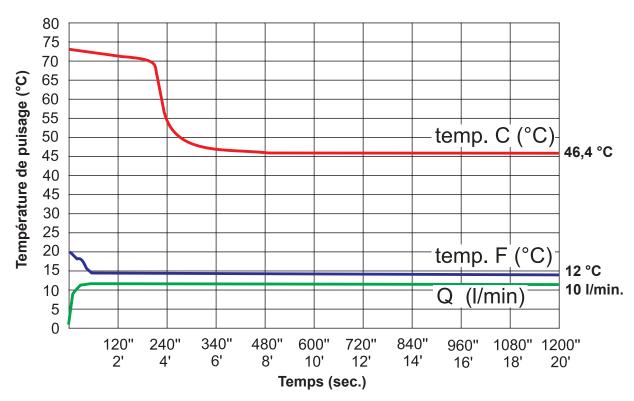


**!DEA AB 24** 



## 2.3.2 - PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE (E.C.S.)





## 2.4 - DONNEES DE FONCTIONNEMENT (SUIVANT UNI 10348)

Pour les données de régulation: INJECTEURS - PRESSIONS - DIAPHRAGMES - DÉBITS - CONSOMMATIONS, se référer au paragraphes. ADAPTATION Á L'UTILIZATION D'AUTRES GAZ.

	!DEA	AC 23	AC 23 PLUS	AB 24
Débit thermique nominal en Chauffage / E.C.S.	kW	25,5	25,5	26,5
Débit thermique mini au Gaz Nat / Propane	kW	11,5	11,5	11,5
Puissance utile nominale	kW	22,9	23,1	23,9
Puissance utile minimale	kW	9,9	10,3	10,1
Rendement de combustion à charge nominale	%	91,0	91,0	92,7
Rendement de combustion à charge partielle	%	88,0	88,6	89,5
Pertes par la jaquette (minmax.)	%	1,68 - 1,12	0,6 - 0,42	1,64 - 2,51
(*) Température des fumées nette tf-ta (max.)	°C	107,5	107,5	91,7
Débit massique des fumées (minmax.)	g/s	16,76 - 8,85	16,76 - 8,85	16,91 - 19,36
Excès d'air λ	%	122,1	122,1	109,96
CO <sub>2</sub> (minmax.)	%	2,4 - 5,0	2,4 - 5,0	2,5 - 5,3
CO à 0% de O2 (min. – max.)	ppm	37 - 94	37 - 94	24 - 91
Classe de NOx		2	2	2
Pertes par la cheminée avec brûleur en marche (minmax.)	%	11,97 - 9,02	11,4 - 9,02	10,48 - 7,31
Pertes par la cheminée avec brûleur à l'arrêt	%	0,59	0,59	0,51
Pression disponible à la base de la cheminée (min max.)	Pa	-	-	-
N.B. : (*) température ambiante = 20°C Données relevées avec alimentation au Gaz Nat (G20)				

## 2.4.1- DONNÉES DIRECTIVE ErP

Elément	Symbole	Unité		!DEA	
			AC 23	AC 23 PLUS	AB 24
Puissance utile nominale	Pnominale	kW	23	23	24
Efficacité énergétique saisonnière en chauffage	ηs	%	78	79	79
Classe d'efficacité saisonnière en chauffage			С	С	С
Pour les chaudières chauffage seul	ou mixtes :	puissance	thermique utile		
Puissance thermique utile en régime de haute température (Tr 60°C / Tm 80°C)	P <sub>4</sub>	kW	22,9	23,1	23,9
Rendement à puissance thermique utile en régime de haute température (Tr 60°C / Tm 80°C)	η4	%	81	81,6	81,3
Puissance utile à 30% de la puissance thermique nominale en régime de basse température (Tr 30°C)	P1	kW	6,84	7,0	7,2
Rendement à 30% de la puissance thermique nominale en régime de basse température (Tr 30°C)	η1	%	80,6	82,5	81,7
Chaudière avec plage de réglage de puissance : OUI / NON			NO	NO	NO
Consommation d'électricité auxiliai	re				
À charge nominale	elmax	kW	0,058	0,058	0,058
À charge partielle	elmin	kW	0,055	0,055	0,055
En mode stand-by	PsB	kW	0,001	0,001	0,001
Autres éléments					
Déperdition thermique en stand-by	Pstb	kW	0,1676	0,1676	0,1349
Emissions d'oxydes d'azote	NOx	Mg/kWh	184	184	153
Pour des appareils de chauffage mi	xtes				
Profil de charge déclaré			М	М	L
Efficacité énergétique en production d'ECS	ηwh	%	64	60	59
Consommation quotidienne d'énergie électrique	Qelec	kWh	-	-	-
Consommation quotidienne de combutibles	Qfuel	kWh	9,19	9,69	19,89
Niveau de puissance sonore à l'intérieur	Lwa	dB (A)	56,4	56,3	51,4
Classe d'efficacité saisonnière en production d'E.C.S.		3	В	В	В

## 2.5 - CARACTERISTIQUES GENERALES

	!DEA	AC 23	AC 23 PLUS	AB 24
Catégorie de l'appareil		II <sub>2H3P</sub>	II <sub>2H3P</sub>	II <sub>2H3P</sub>
Débit minimal dans le circuit de chauffage (∆t 20°C)	l/min	7,12	7,5	7,24
Pression minimale du circuit de chauffage	bar	0,5	0,5	0,5
Pression maximale du circuit de chauffage	bar	3	3	3
Contenance en eau du circuit primaire	I	3	3	2
Température max. de fonctionnement en chauffage	°C	78	78	78
Température min. de fonctionnement en chauffage	°C	45	45	45
Contenance totale du vase d'expansion	I	6	6	10
Prégonflage du vase d'expansion	bar	1	1	1
Contenance max. circuit chauffage (calc. temp. max)	I	138	138	258
Débit min. du circuit sanitaire	l/min.	2,5	2,5	2,5
Pression min. du circuit sanitaire	bar	0,5	0,5	0,5
Pression max. du circuit sanitaire	bar	6	6	8
Débit spécifique d'E.C.S. (∆t = 30°C) "D"	l/min.	10,5	11,0	15,4
Limiteur de débit d'E.C.S.	l/min.	10	10	12
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec ∆t=45K	l/min.	7,8	7,8	7,8
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec ∆t=40K	l/min.	8,8	8,8	8,7
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec ∆t=35K	l/min.	10,0	10,0	10
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec ∆t=30K	l/min.	11,7	11,7	11,6
Production d'E.C.S. en fonct. continu avec ∆t=25K (*)	l/min.	14,1	14,1	14,0
Température d'E.C.S. réglable entre	°C	35 - 57	35 - 57	25-60 (±4)
Alimentation électrique Tension/Fréquence	V-Hz	230/50	230/50	230/50
Fusible sur l'alimentation	A(F)	2	2	2
Degré de protection	IP	X4D	X4D	X4D
Poids net	kg	27,1	28,6	60
Poids total	kg	30	31,5	74
Prégonflage du vase d'expansion sanitaire	bar	-	-	2,5
Contenance totale vase d'expansion sanitaire	I	-	-	3
Contenance en eau ballon d'accumulation sanitaire	I	-	-	60
(**) Disponibilité d'E.C.S. à 45°C en 10 minutes	I.	_	-	132
F factor		2	2	2
R factor		H <sub>1</sub> H <sub>2</sub>	山山	<b>声声</b>
(*) Eau mitigée (**) pour un stockage de l'eau o	chaude à 60°C	et une entrée d	'eau froide à 10°C	

## INSTRUCTIONS POUR L'INSTALLATION

## 3.1 - AVERTISSEMENTS GENERAUX



### **DANGER!**

Cet appareil doit être destiné exclusivement à l'usage pour lequel il a été conçu. Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et potentiellement dangereuse.

Cette chaudière sert à réchauffer de l'eau à une température inférieure à celle de l'ébullition, à la pression atmosphérique.



#### **ATTENTION!**

Au préalable de l'installation de la chaudière, on recommande vivement que les opérations suivantes soient effectués par une personne professionnellement qualifiée :

- a) Un rinçage complet à chaud de toutes les tuyauteries de l'installation de chauffage, pour enlever les résidus ou impuretés éventuels qui pourraient compromettre le fonctionnement correct de la chaudière.
- b) La vérification que la chaudière soit prévue d'origine pour fonctionner avec le type de gaz réellement considéré.

Cela peut être visualisé au niveau du marquage sur le carton d'emballage ou de la plaque signalétique de l'appareil.

c) La vérification que le conduit d'évacuation des fumées soit correctement monté et étanche.



#### **ATTENTION!**

Si dans le local d'installation sont présentes des poussières en suspension et/ou des vapeurs agressives/corrosives, l'appareil doit être protégé de façon adéquate et doit pouvoir fonctionner indépendament de l'air ambiant vicié présent dans ce même local.



#### **ATTENTION!**

L'appareil doit être installé uniquement par une personne professionnellement qualifiée qui, sous sa propre responsabilité, puisse garantir le respect des normes en vigueur.



#### NOTE!

Mettre en place la chaudière uniquement sur une paroi pleine, non inflammable, lisse et verticale. Respecter toujours les distances minimales requises pour l'installation et l'entretien de l'appareil.



#### NOTE!

La chaudière doit être raccordée à une installation de chauffage compatible avec ses caractéristiques techniques et sa puissance.

### 3.2 - CONDITIONS D'INSTALLATION

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté du 2 août 1977.
  - Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustibles et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leurs dépendances.
- Norme NF P 45-204 Installations de gaz (anciennement DTU N° 61-1 - Installations de gaz - Avril 1982 + additif n° 1 Juillet 1984) en particulier pour ce qui concerne :
  - · le volume du local.

- les surfaces ouvrant sur l'extérieur
- l'évacuation des produits de combustion

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 pour les raccordements électriques et, en particulier, l'obligation de raccordement à une prise de terre (NF C 73-600).
- Norme P 50-410 : règles de conception et de dimensionnement (DTU 68.1).
  - l'évacuation des produits de combustion.

Une installation non conforme aux normes ci-dessus peut être à l'origine de dommages sur des personnes, animaux ou objets, qui ne sauraient être imputables à la responsabilité d'UNICAL.

## 3.3 - EMBALLAGE

La chaudière **!DEA** est livrée complètement assemblée et emballée dans un carton robuste.



#### NOTE!

Après avoir déballé la chaudière, s'assurer de la parfaite intégrité du contenu de cette dernière.



### **DANGER!**

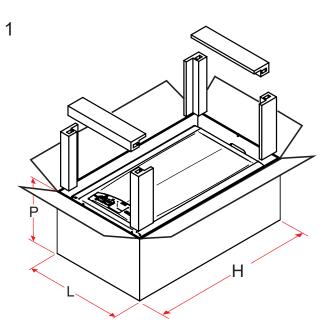
Les éléments composant l'emballage (boîte en carton, polystyrène, agrafes, sachets en plastique, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants car ils représentent une source de danger potentiel.

UNICAL décline toute responsabilité dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect des points sus-mentionnés.

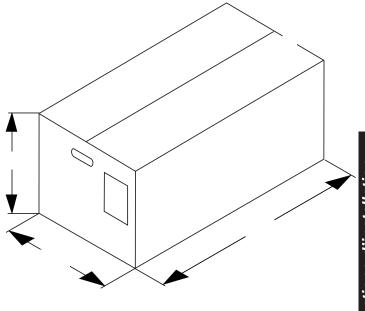
Dans le colisage fourni avec la chaudière, on trouvera :

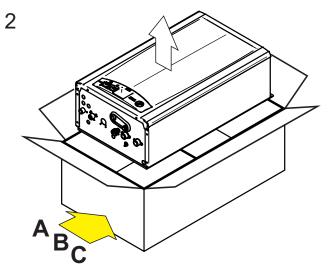
- A Une enveloppe de documentations contenant :
  - La notice technique destinée à l'utilisateur
  - La présente notice technique d'installation et d'entretien.
  - La carte de demande de garantie.
  - Le certificat de conformité.
  - L'étiquette de transformation de gaz.
- B Un gabarit de positionnement + support mural.
- C Une plaque de raccordement hydraulique/gaz.

## **!DEA AC 23 - !DEA AC 23 PLUS**









!DEA	P profondeur (mm)	L largeur (mm)	H hauteur (mm)
AC 23 / PLUS	290	470	810
AB 24	660	650	1000

## 3.4 - POSITIONNEMENT DE LA CHAUDIERE

Dans la détermination du positionnement de la chaudière, il faut tenir compte aussi des indications données au paragraphe 2.2.

Déterminer la position de la chaudière en ayant soin:

- De réserver une distance latérale minimale d'environ 50 mm de chaque côtés de l'appareil afin d'en préserver l'accessibilité.
- D'assurer la bonne tenue des chevilles de support de la chaudière.
- D'éviter de placer la chaudière au-dessus d'un appareil dont l'usage serait préjudiciable (cuisinière émettant des vapeurs grasses, machine à laver le linge, etc ...) ou dans un local dont l'atmosphère serait corrosive ou chargée de poussières abondantes.

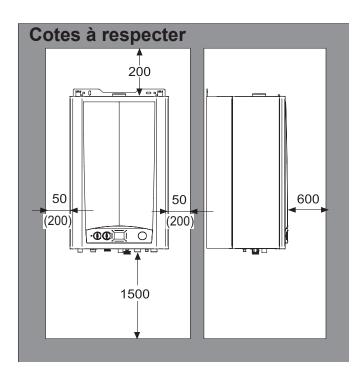
La plaque de raccordement permet de réaliser tous les raccordements et d'effectuer les essais d'étanchéité de l'installation sans que la chaudière soit en place.

Le gabarit de positionnement vous donne toutes les indications nécessaires à la fixation de la chaudière et de la plaque de raccordement.

Si la chaudière n'est pas mise en place immédiatement, protéger les différents raccords afin que plâtre et peinture ne puissent compromettre l'étanchéité du raccordement ultérieur.

#### **PRÉCAUTIONS**

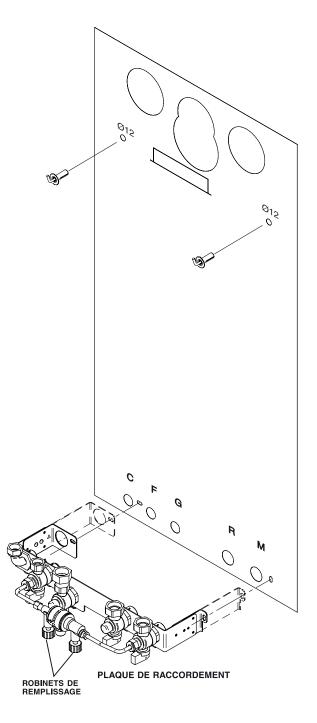
Pour les chaudières !DEA AC, il faut garder une distance entre les côtés de la chaudière et les parois avec tissus inflammables d'au moins 200 mm. (ex. rideaux).



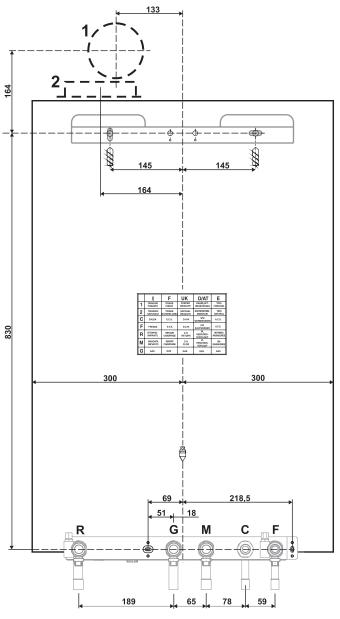
Éviter, également, d'installer la chaudière dans des pièces avec une atmosphère, corrosive ou très poussièreuse, telles que salons de coiffure, blanchisseries, buanderies, etc

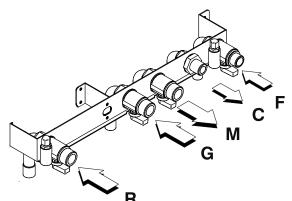
## **GABARIT DE POSITIONNEMENT**

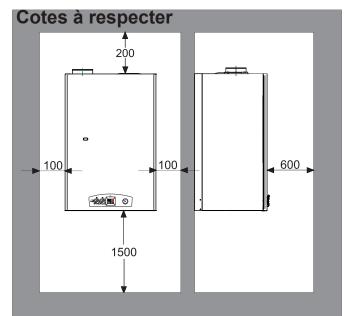
**!DEA AC 23 - !DEA AC 23 PLUS** 



## !DEA AB 24







## 3.5 - RACCORDEMENT AU CONDUIT DE CHEMINEE

### POUR CHAUDIERES A TIRAGE NATUREL

#### **Ventilation des locaux**

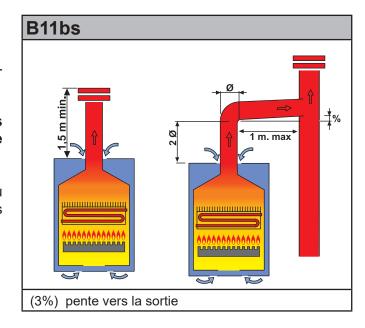
La chaudière doit être installée dans un local adéquat, conformément aux normes en vigueur.

L'air comburant est prélevé directement dans l'ambiance dans laquelle l'appareil se trouve installé.

Le local recevant la chaudière devra être pourvu d'une ventilation suffisante et conforme aux normes et réglementations en vigueur.



Chaudières destinées à être installées dans des cas de pur remplacement et dans des systèmes qui utilisent uniquement des cheminées collectives ramifiées.



## 3.6 - RACCORDEMENTS EN EAU/GAZ

G GAZ 3/4"



#### DANGER!

Le raccordement en gaz doit être effectué exclusivement par une personne professionnellement qualifiée et dans le respect des normes et textes en vigueur.

Une erreur dans l'installation peut causer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.



## Avertissement en cas d'odeur de gaz :

- a) Ne pas actionner d'interrupteurs électriques, de téléphones ou tout autre type d'appareil pouvant provoquer une étincelle.
- b) Aérer en grand le local dans lequel la fuite de gaz a été détectée.
- c) Fermer le robinet de barrage du gaz.

M	DEPART	3/4"
R	RETOUR	3/4"
С	EAU CHAUDE	1/2"
F	EAU FROIDE	1/2"

An	ANODE EN MAGNESIUM
Sc	VIDANGE CHAUDIERE (N.D.)
Sb	VIDANGE BALLON SANITAIRE

Svs VIDANGE SOUPAPE SECURITE CHAUDIERE

Svsb VIDANGE SOUPAPE SECURITE BALLON SANITAIRE



Prévoir toujours, en correspondance avec la soupape de sécurité chauffage tarée à 3 bar, un raccordement à l'égout de la vidange de cette dernière parfaitement visible et réalisé par l'intermédiaire d'un entonnoir avec siphon.

N.B.: en cas d'absence du raccordement de cette vidange à l'égout, l'intervention éventuelle de la soupape de sécurité peut causer des dommages sur des personnes, animaux ou objets, pour lesquels le fabricant ne peut en aucun cas être tenu pour responsable.



La pression d'alimentation en eau du réseau doit être comprise entre 1 et 3 bar (dans le cas de pressions supérieures, installer toujours un réducteur de pression adapté).

## 3.7 - REMPLISSAGE EN EAU DE L'INSTALLATION



#### **ATTENTION!**

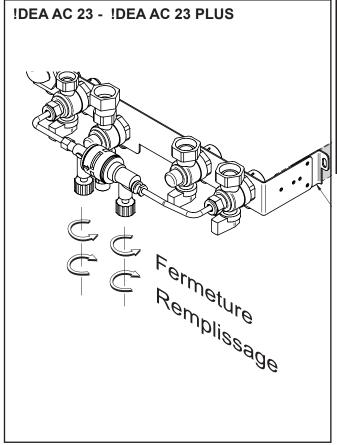
Ne pas mélanger l'eau du circuit de chauffage avec de l'antigel ou des inhibiteurs de corrosion en concentrations inadaptées! Cela peut endommager rapidement les joints et être à l'origine de bruits gênants créés au cours du fonctionnement de la chaudière.

UNICAL refuse toute responsabilité dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect de cette prescription.

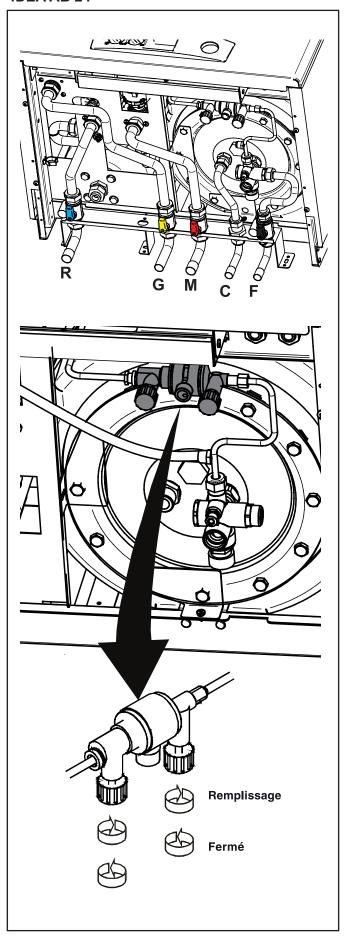
Une fois effectués tous les raccordements hydrauliques de l'installation de chauffage, on peut procéder au remplissage en eau de cette dernière.

Cette opération doit être effectuée avec précaution, en respectant les phases suivantes (chaudière à l'arrêt):

- Ouvrir les purgeurs d'air manuels des radiateurs et s'assurer du bon fonctionnement du purgeur automatique monté sur la pompe de circulation de la chaudière.
- Ouvrir progressivement les 2 vannes de remplissage situées au niveau du disconnecteur, en s'assurant que les éventuels purgeurs d'air automatiques présents sur l'installation fonctionnent régulièrement.



21



- Fermer les purgeurs d'air manuels des radiateurs lorsque de l'eau commence à sortir.
- Contrôler par l'intermédiaire du manomètre que la pression atteigne la valeur de 0,8 / 1 bar minimum.





- Fermer les 2 vannes de remplissage, puis purger de nouveau l'air à travers les purgeurs manuels des radiateurs.
- Vérifier l'étanchéité de tous les raccords hydrauliques.
- Après avoir effectué la première mise en service de la chaudière et avoir monté en température l'eau de l'installation de chauffage, arrêter le fonctionnement de la pompe et répéter les opérations de purge de l'air.
- Laisser refroidir l'installation et, si nécessaire, ramener la pression de remplissage à 0,8/1 bar minimum.

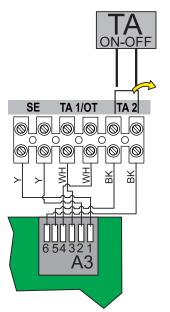
## 3.8 - RACCORDEMENTS ELECTRIQUES



#### **DANGER!**

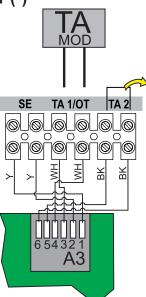
L'installation électrique doit être réalisée uniquement par un professionnel qualifié. Avant d'effectuer les raccordements ou toute autre opération sur les parties électriques, couper l'alimentation générale située en amont de l'appareil et s'assurer qu'elle ne puisse pas être réactivée, même de façon accidentelle.

## Raccordement d'un thermostat d'ambiance ON-OFF (\*)



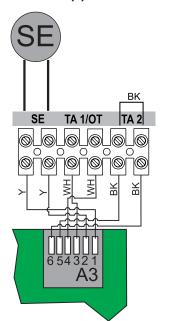
 Retirer le pont d'origine sur le bornier TA2, puis raccorder à sa place les 2 fils en provenance du thermostat d'ambiance.

## Raccordement d'un thermostat d'ambiance modulant RT/OT (\*)



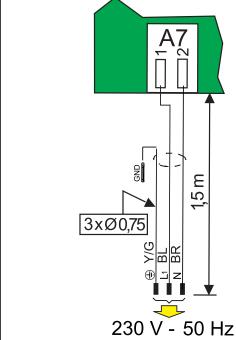
 Raccorder les 2 fils du thermostat modulant TM 2000 sur le bornier TA1/OT, puis retirer le pont d'origine sur le bornier TA2.

## Raccordement d'une sonde extérieure (\*)



Raccorder les 2 fils de la sonde extérieure sur le bornier **SE** prévu à cet effet.

## Raccordement de l'alimentation électrique



Voir le parag. 4.4 : "SCHEMAS ELECTRIQUES".

## (\*) En option



#### NOTE!

L'installation de la chaudière exige le raccordement électrique à un réseau alimenté en 230V - 50Hz, monophasé : ce raccordement doit être effectué conformément aux normes électriques NF C 15-100 en vigueur et doit être complété par une mise à la terre efficace.



#### **ATTENTION!**

On rappelle qu'il est obligatoire d'installer sur la ligne d'alimentation électrique de la chaudière un interrupteur bipolaire (avec une distance minimale entre les contacts de 3 mm), d'un accès aisé pour faciliter et accélérer des opérations d'entretien éventuelles.



## **DANGER!**

Le remplacement éventuel du câble d'alimentation électrique doit être effectué exclusivement par une personne autorisée par Unical et qui utilisera exclusivement des pièces de réchange d'origine. Tout manquement aux avertissements ci-dessus peut compromettre la sécurité d'utilisation de l'appareil.

## 3.9 - PREMIERE MISE EN SERVICE



## **ATTENTION!**

Le premier allumage doit être effectué par une personne professionnellement qualifiée. UNICAL refuse toute responsabilité dans le cas de dommages sur des personnes, animaux ou objets, consécutifs au non respect de cette prescription.

Avant la mise en service de la chaudière, il est indispensable de procéder aux vérifications suivantes :

Que l'installation de chauffage réponde aux normes et prescriptions spécifiques en vigueur.					
Que l'amenée de l'air comburant et l'évacuation des fumées soient réalisées de manière correcte, en conformité avec les normes et prescriptions spécifiques en vigueur.					
Que l'alimentation en gaz soit dimensionnée pour le débit nécessaire à la chaudière et qu'elle soit dotée de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle imposés par les normes en vigueur.					
Que la tension d'alimentation électrique de la chaudière soit bien de 230V - 50Hz.					
Que l'installation de chauffage soit bien remplie en eau (pression indiquée au manomètre = 0,8/1 bar, avec la pompe de circulation à l'arrêt).					
Que les vannes d'isolement, présentes au niveau de la plaque de raccordement hydraulique/ gaz de la chaudière ou sur l'installation de chauffage, soient ouvertes.					
Que le gaz qui sera utilisé corresponde à celui qui est inscrit sur la plaque signalétique de la chaudière (voir la plaque collée à l'intérieur de cette dernière). Dans le cas contraire, il est indispensable de procéder aux opérations d'adaptation à l'utilisation d'un autre gaz (voir le parag. 4.3: "ADAPTATION A L'UTILISATION D'AUTRES GAZ"). Ces opérations devront être effectuées exclusivement par une personne professionnellement qualifiée.					
Que le robinet de barrage situé sur l'alimentation en gaz soit ouvert.					
Qu'aucune fuite de gaz n'existe sur la conduite d'alimentation de ce dernier.					
Que l'interrupteur électrique de coupure générale, situé en amont de la chaudière, soit sur la position "MARCHE".					
Que la soupape de sécurité chauffage ne soit pas bloquée et que sa vidange soit raccordée à l'égout.					
Que la soupape de sécurité du ballon d'accumulation sanitaitre ne soit pas bloquée et que sa vidange soit raccordée à l'égout.					
Qu'aucune fuite d'eau n'existe sur le circuit hydraulique.					
Que les conditions pour l'aération du local d'installation et les distances minimales nécessaires pour effectuer les opérations d'entretien, soient respectées.					
Que le nettoyage interne des tuyauteries : GAZ, CHAUFFAGE et SANITAIRE, aient été réalisé au moyen d'un produit adéquat.					
Qu'un système efficace de protection contre d'éventuelles fuites de gaz ait été prévu dans le local où se trouve installé l'appareil.					
Que les tuyauteries de l'installation hydraulique ne soient pas utilisées comme mise à la terre de l'installation électrique ou téléphonique.					
Que l'installation hydraulique de chauffage ait été correctement dimensionnée par rapport aux pertes de charge induites par les éventuels radiateurs, leurs robinets thermostatiques et leurs vannes d'isolement.					
Que l'utilisateur soit bien en possession de l'ensemble des notices techniques concernant l'appareil.					
N.B. : respecter impérativement l'ensemble des opérations décrites ci-					

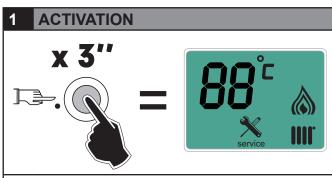
## 3.10 - ACTIVATION DE LA FONCTION "TARAGE" DU BRULEUR



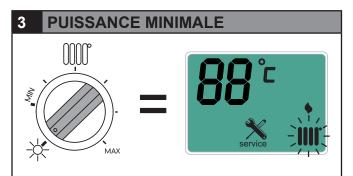
#### **ATTENTION!**

Fonction réservée exclusivement aux S.A.V. (Services Après Vente) autorisés par Unical.

L'utilisateur n'EST PAS lui-même autorisé à activer la fonction décrite ci-dessous.

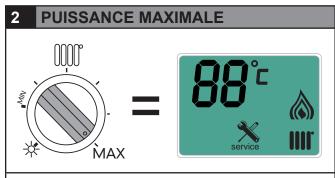


En appuyant 3 secondes sur le poussoir de réarmement **(D)**, on active la fonction "Tarage" du brûleur. Relâcher la pression sur ce même poussoir de réarmement dès que le symbole "SERVICE" est visualisé sur l'écran d'affichage LCD (ne pas appuyer sur le poussoir plus de 9 secondes). Cette fonction ne s'active pas en cas de blocage du brûleur ou de demande de production d'E.C.S.



En positionnant le bouton de réglage **(B)** sur sa position —————, la chaudière fonctionne immédiatement à sa **puissance minimale** :

- 2 symboles sont alors allumés service
- 1 symbole clignote



En positionnant le bouton de réglage **(B)** sur sa position "MAX", la chaudière fonctionne immédiatement à sa **puissance maximale** :

- 3 symboles sont alors allumés 💢



## 4 DESACTIVATION

La fonction "Tarage" restera activée pendant 15 minutes environ.

Pour annuler cette fonction "Tarage" avant la fin du temps règlementaire, couper puis remettre la tension électrique à la chaudière.

## 3.10.2 - POSITIONNEMENT DES SONDES

Pour déterminer le rendement de combustion de la chaudière, il est nécessaire de réaliser les mesures suivantes :

- mesure de la température de l'air comburant.

- taux de CO<sub>2</sub> prélevé dans l'orifice prévu.

Réaliser ces mesures spécifiques une fois que le générateur aura atteint son régime.

## 3.11 - REGLAGES DU BRULEUR



Attention : durant ces opérations de réglage, ne pas effectuer de soutirage d'eau chaude sanitaire (E.C.S.).

Toutes les chaudières sortent d'usine déjà pré-réglées et testées. Toutefois, dans le cas où cela serait rendu nécessaire, effectuer le réglage de la vanne gaz :

 Dévisser la vis située à l'intérieur de la prise de pression "P" de sortie de la vanne gaz vers le brûleur, puis raccorder sur celle-ci un manomètre comme indiqué dans la figure ci-dessous.

 Vérifier la valeur de la pression d'alimentation (voir le tableau "Injecteurs - Pressions").



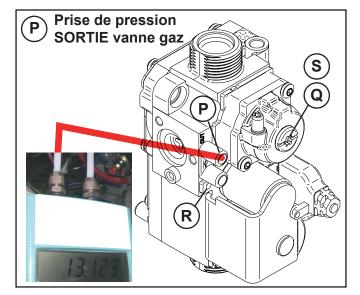
#### **ATTENTION!**

Toutes les instructions données ci-dessous, sont destinées exclusivement au personnel des S.A.V. autorisés par UNICAL.

## Vanne gaz !DEA AC 23 - !DEA AC 23 PLUS

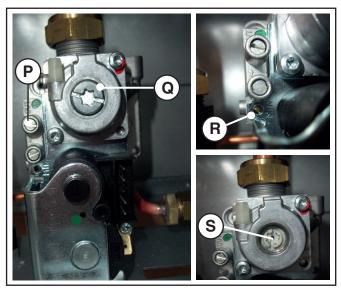
## 1) Réglage de la puissance maximale

- Actionner la chaudière en mode "Tarage" à sa PUISSANCE MAXIMALE (voir le parag. 3.10).
- Une fois que le brûleur est allumé, vérifier que la valeur de la pression "MAXIMALE" corresponde bien à celle indiquée dans le tableau "Injecteurs
   Pressions".
- Corriger si nécessaire cette valeur après avoir retiré au préalable le petit capuchon de protection "Q" et tourné l'écrou "S" dans le sens HORAIRE pour l'augmenter et dans le sens ANTI-HORAIRE pour la réduire.



## 2) Réglage de la puissance minimale

- Actionner la chaudière en mode "Tarage" à sa PUISSANCE MINIMALE (voir le parag. 3.10).
- Une fois que le brûleur est allumé, vérifier que la valeur de la pression "MINIMALE" corresponde bien à celle indiquée dans le tableau "Injecteurs - Pressions".
- Corriger si nécessaire cette valeur en maintenant bloqué l'écrou "S" au moyen d'une clé plate de 10 mm et en tournant simultanément (au moyen d'un tournevis) la vis rouge "R", dans le sens HORAIRE pour la réduire et dans le sens ANTI-HORAIRE pour l'augmenter.



## 3) Conclusion des tarages de base

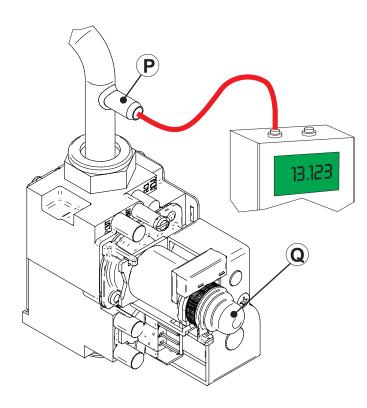
- Contrôler les valeurs de la pression minimale et maximale de la vanne gaz.
- Si nécessaire, procéder aux éventuelles retouches
- Désactiver la fonction "Tarage" temporisée, en coupant, puis en remettant la tension d'alimentation à la chaudière.
- Déconnecter le manomètre du point de mesure, puis reserrer la vis d'étanchéité interne à la prise de pression "P".
- Vérifier au moyen d'une solution d'eau savonneuse qu'il n'y ait aucune fuite de gaz.

## Vanne gaz !DEA AB 24

## 1) Réglage de la puissance maximale

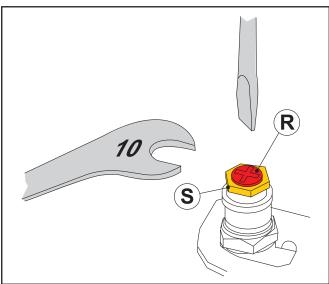
- Actionner la chaudière en mode "Tarage" à sa PUISSANCE MAXIMALE (voir le parag. 3.10).
- Une fois que le brûleur est allumé, vérifier que la valeur de la pression "MAXIMALE" corresponde bien à celle indiquée dans le tableau "Injecteurs
   Pressions".
- Corriger si nécessaire cette valeur après avoir retiré au préalable le petit capuchon de protection "Q" et tourné l'écrou "S" dans le sens HORAIRE pour l'augmenter et dans le sens ANTI-HORAIRE pour la réduire.

## Prise de pression SORTIE vanne gaz



## 2) Réglage de la puissance minimale

- Actionner la chaudière en mode "Tarage" à sa PUISSANCE MINIMALE (voir le parag. 3.10).
- Une fois que le brûleur est allumé, vérifier que la valeur de la pression "MINIMALE" corresponde bien à celle indiquée dans le tableau "Injecteurs - Pressions".
- Corriger si nécessaire cette valeur en maintenant bloqué l'écrou "S" au moyen d'une clé plate de 10 mm et en tournant similtanément (au moyen d'un tournevis) la vis rouge "R", dans le sens HORAI-RE pour la réduire et dans le sens ANTI-HORAIRE pour l'augmenter.



## 3) Conclusion des tarages de base

- Contrôler les valeurs de la pression minimale et maximale de la vanne gaz.
- Si nécessaire, procéder aux éventuelles retouches.
- Désactiver la fonction "Tarage" temporisée, en coupant, puis en remettant la tension d'alimentation à la chaudière.
- Déconnecter le manomètre du point de mesure, puis reserrer la vis d'étanchéité interne à la prise de pression "P".
- Vérifier au moyen d'une solution d'eau savonneuse qu'il n'y ait aucune fuite de gaz.

## TABLEAU INJECTEURS - PRESSIONS - DIAPHRAGMES - DEBITS

Les pressions au brûleur reportées dans le tableau ci-dessous doivent être vérifiées après 3 minutes de fonctionnement.

!DEA AC 23										
Type de gaz	Puissance utile [kW]	Débit thermique [kW]	Pression aliment. [mbar]	Ø Inject.	Inject. n°	Ø Dia- phrag. [mm]	Pression mini. [mbar]	Pression maxi. [mbar]	Consom. mini.	Consom. maxi.
Gaz nat. (G20)	9,9 - 22,9	11,5 - 25,5	20	1,25	11	5,2	3,2	14,6	1,22 m³/h	2,70 m³/h
Gaz nat. (G25)	9,9 - 22,9	11,5 - 25,5	25	1,25	11	5,2	3,9	18,4	1,41 m³/h	3,14 m³/h
Propane (G31)	9,9 - 22,9	11,5 - 25,5	37	0,85	11	-	6,0	28,6	0,89 kg/h	1,98 kg/h

!DEA AC 23 PLUS										
Type de gaz	Puissance utile [kW]	Débit thermique [kW]	Pression aliment. [mbar]	Ø Inject.	Inject. n°	Ø Dia- phrag. [mm]	Pression mini. [mbar]	Pression maxi. [mbar]	Consom. mini.	Consom. maxi.
Gaz nat. (G20)	9,9 - 22,9	11,5 - 25,5	20	1,25	11	5,2	3,3	14,6	1,22 m³/h	2,70 m³/h
Gaz nat. (G25)	9,9 - 22,9	11,5 - 25,5	25	1,25	11	5,2	3,9	18,4	1,41 m³/h	3,14 m³/h
Propane (G31)	9,9 - 22,9	11,5 - 25,5	37	0,85	11	-	6,0	28,6	0,89 kg/h	1,98 kg/h

!DEA AB 24										
Type de gaz	Puissance utile [kW]	Débit thermique [kW]	Pression aliment. [mbar]	Ø Inject.	Inject. n°	Ø Dia- phrag. [mm]	Pression mini. [mbar]	Pression maxi. [mbar]	Consom. mini.	Consom. maxi.
Gaz nat. (G20)	9,7 - 23,8	11,5 - 26,5	20	1,25	13	5,0	2,5	12,5	1,22 m³/h	2,80 m³/h
Gaz nat. (G25)	9,7 - 23,8	11,5 - 26,5	25	1,25	13	5,0	2,5	15,6	1,41 m³/h	3,26 m³/h
Propane (G31)	9,7 - 23,8	11,5 - 26,5	37	0,80	13	-	5,5	26,7	0,89 kg/h	2,06 kg/h

## 3.11.1 - REGLAGE DE LA TENSION ELECTRIQUE MINIMALE SUR LA VANNE GAZ



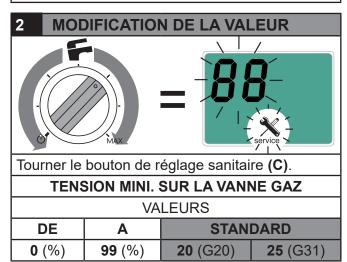
#### **ATTENTION!**

Fonction réservée exclusivement aux S.A.V. (Services Après Vente) autorisés par Unical.

L'utilisateur n'EST PAS lui-même autorisé à activer la fonction décrite ci-dessous.

## 1 ACTIVATION

Activer la chaudière en mode "Tarage" à sa PUIS-SANCE MINIMALE (voir le parag. 3.10).





Confirmer la nouvelle valeur en appuyant sur le poussoir de réarmement (**D**).

## 3.11.2 - ADAPTATION DE LA PUISSANCE EN CHAUFFAGE PAR RAPPORT AUX BESOINS REELS DE L'HABITATION

Il est possible de régler la puissance maximale en mode chauffage, en réduisant la valeur de la pression délivrée au brûleur.

## 1 ACTIVATION

Raccorder le manomètre différentiel pour pouvoir mesurer la valeur de la pression au brûleur (voir le parag. 3.11).

## 2 MODIFICATION DE LA VALEUR

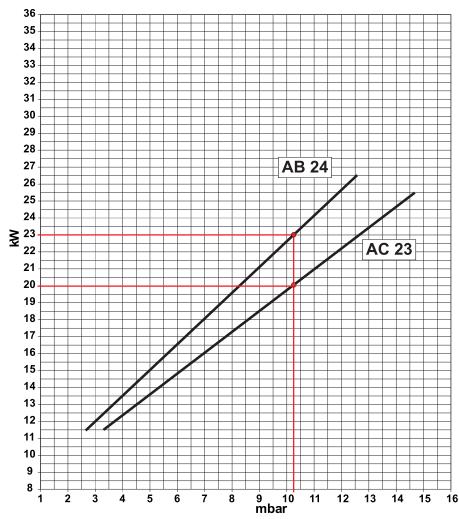
Modifier le paramètre "HP" (voir le parag. 4.2) jusqu'à obtenir la valeur correspondante à la puissance désirée en chauffage.

### 3 VERIFICATION

Allumer la chaudière en mode chauffage. Vérifier la valeur de la pression au moyen du manomètre, en fonction de la puissance demandée (voir le diagramme ci-contre).

## Ex.: **!DEA AB 24**

Pour réduire la valeur de la puissance en chauffage à 23 kW, on devra obtenir une valeur de pression de 10,3 mbar (lue sur le manomètre) et cela, en modifiant le paramètre HP (environ 40).



29

Instructions d'installation



## VERIFICATIONS ET ENTRETIEN



#### **ATTENTION!**

Des vérifications et entretiens effectués dans les règles de l'art et à intervalles réguliers, ainsi que l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine fournies par UNICAL, sont primordiaux pour obtenir un fonctionnement sans anomalie et garantir une durée de vie optimale de l'appareil.

L'entretien annuel de la chaudière est obligatoire suivant les prescriptions en vigueur.



#### **DANGER!**

Le manque de vérifications et d'entretiens réguliers, peut provoquer des dommages matériels ou même sur des personnes.

## 4.1 - INSTRUCTIONS POUR L'ENTRETIEN PERIODIQUE

Pour assurer une longévité prolongée de toutes les fonctions de la chaudière et ne pas l'endommager, on doit toujours utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine fournies par UNICAL.

Au préalable de toute opération d'entretien, procéder comme indiqué ci-dessous :

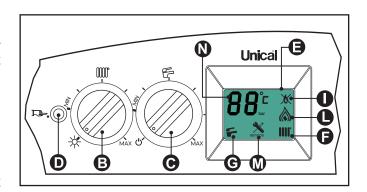
- Couper l'alimentation électrique du secteur 230V
   50Hz.
- Fermer le robinet de barrage sur l'alimentation en gaz, située en amont de la chaudière.
- Si nécessaire et en fonction du type de l'intervention à effectuer, fermer les vannes d'isolement situées sur le départ et le retour du circuit de chauffage.
- Retirer le panneau frontal d'habillage de l'appareil.

Après avoir terminé tous les opérations d'entretien, procéder comme indiqué ci-dessous :

· Ouvrir, le cas échéant, les vannes d'isolement

situées sur le départ et le retour du circuit de chauffage.

- Purger l'air éventuel et, si nécessaire, procéder au rétablissement de la pression dans l'installation de chauffage, jusqu'à atteindre la valeur de 0,8/1 bar conseillée.
- Ouvrir le robinet de barrage sur l'alimentation en gaz.
- Rebrancher l'appareil au secteur 230V 50Hz.
- Vérifier l'étanchéité de l'appareil au niveau du gaz et des composants hydrauliques.
- Remonter le panneau frontal d'habillage de l'appareil.



CHAUFFA	TABLEAUDES VALEURS DE RESISTANCE EN FONCTION DES TEMPERATURES MESUREES PAR LA SONDE DE DEPART CHAUFFAGE N° 11 (SR), DE LA SONDE SANITAIRE N° 1 (SS) ET DE L'EVENTELLE SONDE DE RETOUR CHAUFFAGE N° 22 (SRR) - Voir le paragraphe 4.5.									
T°C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	32755	31137	29607	28161	26795	25502	24278	23121	22025	20987
10	20003	19072	18189	17351	16557	15803	15088	14410	13765	13153
20	12571	12019	11493	10994	10519	10067	9636	9227	8837	8466
30	8112	7775	7454	7147	6855	6577	6311	6057	5815	5584
40	5363	5152	4951	4758	4574	4398	4230	4069	3915	3768
50	3627	3491	3362	3238	3119	3006	2897	2792	2692	2596
60	2504	2415	2330	2249	2171	2096	2023	1954	1888	1824
70	1762	1703	1646	1592	1539	1488	1440	1393	1348	1304
80	1263	1222	1183	1146	1110	1075	1042	1010	979	949
90	920	892	865	839	814	790	766	744	722	701

Relation entre la température (°C) et la résistance (Ohms) de la sonde chauffage (SR) et de la sonde sanitaire (SS). Exemples : à 25°C, la résistance mesurée est de 10067 Ohms et à 90°C, la résistance mesurée est de 920 Ohms.

OPERATIONS DE VERIFICATIONS ANNUELLES ORDINAIRES						
COMPOSANTS:	VERIFIER:	METHODE DE CONTROLE / INTERVENTION :				
An (Anode de protection en magnésium)	L'anode est en bon état de conservation ?	Vidanger le ballon, puis extraire l'anode de protection en magnésium "An" (clé plate de 28 mm). En vérifier visuellement l'efficience et la remplacer si nécessaire (longueur inférieure à 5 cm env.).				
VG (Vanne gaz) (3)	La vanne gaz module correcte- ment ?	Ouvrir un robinet d'eau chaude à fond, puis au minimum et vérifier que la flamme module.				
SR (sonde chauffage) (11) SS (sonde sanitaire) (41)	Les sondes ont bien les caractéristiques d'origine ?	12571 Ohms à 20°C / 1762 Ohms à 70°C. N.B. : mesures à effectuer avec les fils déconnectés (voir le table- au "Résistances/Températures").				
EACC/RIV. (électrode d'alluma- ge/ionisation) (4)	L'étincelle est visible au moins 10 secondes au préalable de la mise en sécurité de la chaudière ?	Déconnecter le fil d'ionisation, puis vérifier le temps de mise en sécurité.				
TL (thermostat limiteur de sécurité anti-surchauffe) (10)	Le TL bloque le fonctionnement de la chaudière en cas de surchauffe?	Réchauffer le TL jusqu'à vérifier son intervention pour une température de 95°C.				
DK (pressostat de sécurité contre le manque d'eau) (13)	Le pressostat bloque le fonction- nement de la chaudière dès que la pression d'eau est inférieure à 0,4 bar ?	Sans demande : fermer les van- nes d'isolement du circuit de chauffage, puis ouvrir le robinet de vidange pour faire chuter la pression d'eau. Avant de rétablir la pression d'eau, vérifier la pres- sion d'azote du vase d'expansion.				
Vase d'expansion : (8) chauffage (42) sanitaire !DEA AB 24	Le vase est préchargé correcte- ment en azote ?	Contrôler la pression d'azote (1 bar avec chaudière vide d'eau). Remettre en pression la chaudière (ouvrir le purgeur d'air automatique de la pompe). Ouvrir les vannes d'isolement sur la plaque de raccordement.				
Débit d'eau sanitaire	Le filtre sur l'entrée d'eau froide est encrassé ?	Nettoyer le filtre avec une solution anti-calcaire.				
Echangeur de chaleur en cuivre (9)	Vérifier que l'espace libre entre les ailettes de l'échangeur de chaleur en cuivre ne soient pas obstruées.	Eliminer les éventuels dépôts visiblement présents, sans endommager les ailettes en aluminium de l'échangeur en cuivre et cela, en utilisant une brosse souple et des détergents spécifiques non inflammables.				
Brûleur (5)	Vérifier l'état d'encrassement des rampes du brûleur.	Retirer les éventuels dépôts visi- blement présents sur la surface du bûleur en utilisant une brosse souple, puis souffler sur chacune des rampes le composant de l'ex- térieur vers le venturi.				

( Numérotation ) = voir la légende du paragraphe 2.2

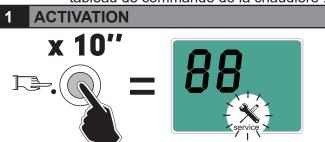
## 4.2 - PARAMETRES MODIFIABLES SUR LE TABLEAU DE COMMANDE



#### **ATTENTION!**

Fonction réservée exclusivement aux S.A.V. (Services Après Vente) autorisés par Unical.

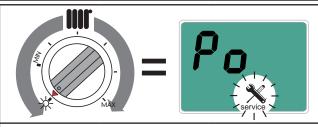
Quelques paramètres de service peuvent être modifiés directement à partir du tableau de commande de la chaudière :



En appuyant sur le poussoir de réarmement **(D)** 10 secondes, on active la fonction et le symbole "SERVICE" clignote alors sur l'écran d'affichage.

## 2 SELECTION

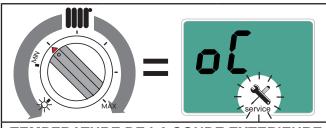
Tourner le bouton de réglage chauffage (C).



### **POST-CIRCULATION DE LA POMPE**

\ / A	
\ / / \	
$\vee$	 111/12

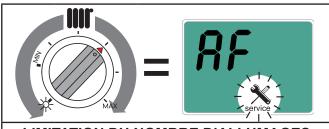
DE	Α	STANDARD
<b>0</b> (5 min.)	1 (continue)	<b>0</b> (5 min.)



## TEMPERATURE DE LA SONDE EXTERIEURE

VALE	JRS
------	-----

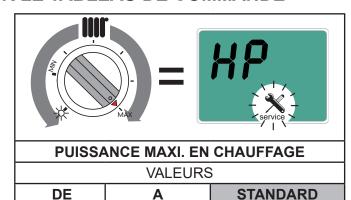
DE	Α	STANDARD
<b>0</b> (- 20°C)	<b>30 (</b> + 10°C)	<b>20</b> (0°C)



## LIMITATION DU NOMBRE D'ALLUMAGES

<b>\/</b> A	ΙFΙ	JR.S

VALLONS							
DE	DE A A STANDARE						
0 (*)	1 (minute)	15 (minutes)	0				
(*) A HYSTERESIS VARIABLE							



## CONFIRMATION DE LA SELECTION

99

99 (maxi.)

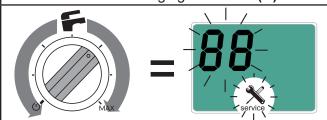
0 (mini.)



Confirmer le paramètre à modifier en appuyant une fois sur le poussoir de réarmement **(D)**.

## 4 MODIFICATION DE LA VALEUR

Tourner le bouton de réglage sanitaire (C).



La nouvelle valeur clignote sur l'écran d'affichage.

## 5 CONFIRMATION DE LA VALEUR

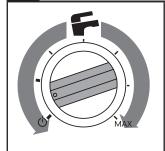


Confirmer la valeur en appuyant sur le poussoir (D).

## 6 SELECTION DU PARAMETRE

Retourner au point 2.

## 7 DESACTIVATION



Pour sortir de la fonction de modification de certains paramètres de service, attendre 20 secondes ou bien tourner rapidement le bouton de réglage sanitaire (C).

## 4.3 - ADAPATATION A L'UTILISATION D'AUTRES GAZ

Les chaudières sont fournies pour fonctionner avec le type de gaz spécifique qui aura été défini lors de la commande.



#### **DANGER!**

La transformation pour permettre le fonctionnement de la chaudière avec un type de gaz différent de celui qui a été défini lors de la commande ini-

tiale, devra être réalisée par une personne professionnellement qualifiée et cela, en conformité avec les normes en viqueur.

Le fabricant ne pourra aucunement être tenu comme responsable pour d'éventuels dommages découlant d'une opération de transformation de gaz incorrecte ou non réalisée en conformité avec les normes en vigueur et/ou les instructions fournies dans le présente notice technique.



#### **ATTENTION!**

Après avoir réalisé la transformation nécessaire au fonctionnement de la chaudière avec un type de gaz différent de celui qui a été défini lors

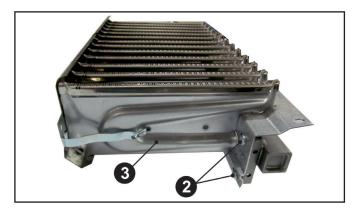
de la commande initiale (par ex. GPL), l'appareil pourra fonctionner exclusivement avec ce nouveau type de gaz.

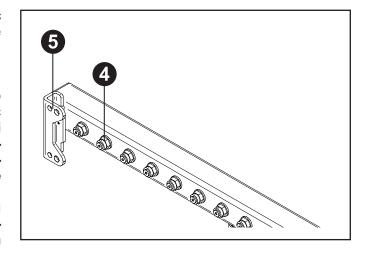


### **ATTENTION!**

Pour réaliser la conversion de la chaudière d'un gaz à l'autre, procéder comme décrit ci-dessous :

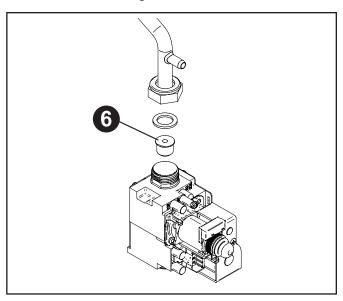
- Couper l'alimentation électrique en amont de l'appareil.
- Démonter l'électrode d'allumage/ionisation, puis dévisser les 4 vis (2) qui permettent de fixer le brûleur principal (3) sur le collecteur porte-injecteurs.
- Retirer le brûleur principal (3).
- Démonter les injecteurs (4) sur le collecteur (5), puis les remplacer par ceux fournis dans le kit de transformation, qui devront avoir un diamètre conforme au nouveau type de gaz (voir le tableau "Injecteurs - Pressions").



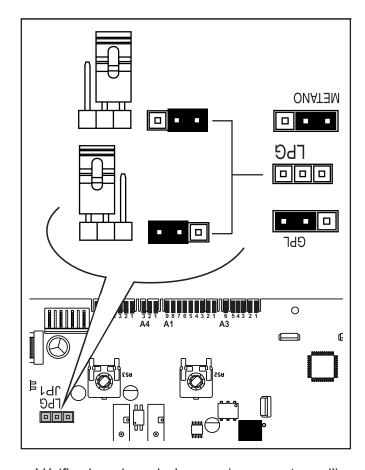


## - Uniquement pour une transformation du G20 au G25 :

Démonter le petit tube de raccordement situé entre la vanne gaz et la nourrice du brûleur, puis remplacer le diaphragme (6) par celui contenu dans le kit de transformation et qui doit être positionné à la sortie de la vanne gaz.



- Remonter le brûleur principal.
- Accéder à la platine électronique modulante située dans le tableau de commande électrique de la chaudière, puis mettre le petit cavalier dans la position correspondante au nouveau type de gaz (comme indiqué dans la figure de la page suivante).
- Refermer le tableau de commande électrique de la chaudière, puis remettre sous tension l'appareil.



- Vérifier la valeur de la pression amont par l'intermédiaire de la prise de mesure prévue à cet effet sur la vanne gaz (voir le tableau "Injecteurs
  - **Pressions**"), puis procéder au réglage de la pression du gaz considéré au brûleur, comme indiqué dans le parag. 3.11 : "REGLAGES DU BRULEUR".
- Vérifier le fonctionnement correct du brûleur.
- Vérifier au moyen d'une solution d'eau savonneuse qu'il n'y a ait aucune fuite de gaz.
- Revisser le petit capuchon de protection "Q" sur la vanne gaz.
- Une fois la transformation de gaz terminée, compléter les informations sur l'étiquette fournie avec le kit, puis la coller à côté de la plaque signalétique de la chaudière.

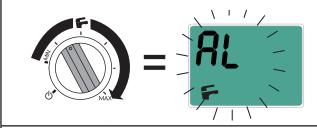
#### **EXEMPLE D'ETIQUETTE COMPLETEE:**



#### **!DEA AB 24**

### 4.3.1 - FONCTION ANTI-LEGIONELLOSE

Est activée tous les 7 jours (168 heures) si la température du ballon est restée en permanence à une valeur inférieure à **61°C** et durant cette phase de traitement est visualisé sur l'écran le symbole :



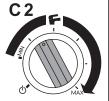
VALEURS						
DE	Α	STANDARD				
0 (DESACTIVE)	1 (ACTIVE)	1 (ACTIVE)				

La fonction peut être déshabilitée au moyen d'un **TM 2000** par le paramètre **TSP n° 24**.



#### NOTA!

Dans le cas où la préparation d'E.C.S. n'est pas habilitée (bouton **C** en position **1** et/ou TM 2000 en stand-by), à la fin de la temporisation (168 heures) la fonction anti-légionellose est signalée (sur l'écran d'affichage est visualisé alors le symbole **PL**) et cela, sans allumage de la chaudière.



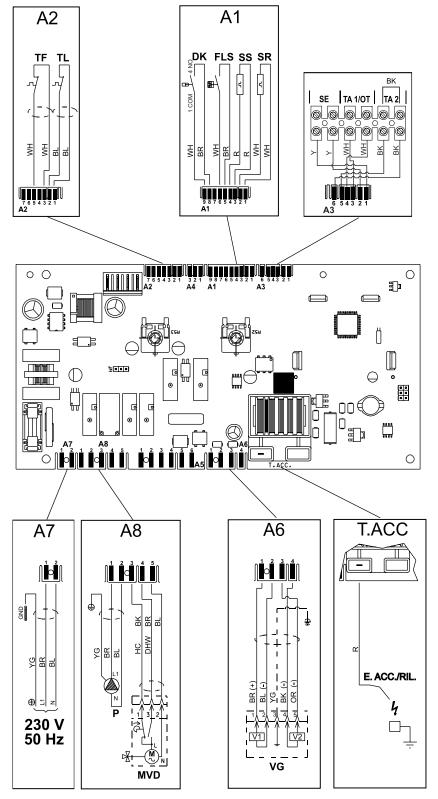
Dans le cas ou la préparation d'E.C.S. est habilitée (bouton rotatif **C** en position **2** et/ou TM 2000 activé) la chaudière s'allume pour satisfaire la demande de traitement anti-légionellose.

La temporisation de 168 heures s'interrompt, puis retourne à sa valeur initiale si la température mesurée dans le ballon d'accumulation d'E.C.S. dépasse une valeur de 61°C ou en cas de coupure de courant.

## **4.4 - SCHEMAS ELECTRIQUES**

## Schéma de raccordement pratique !DEA AC 23 - !DEA AC 23 PLUS

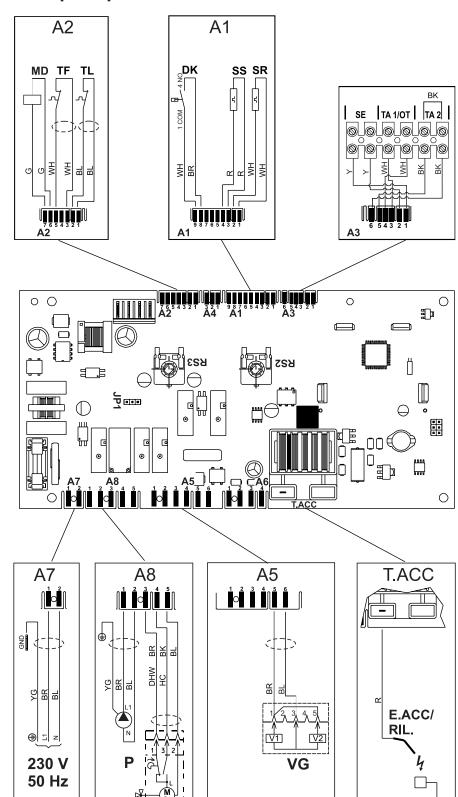




LEGENDE		
A1A8	Connecteurs de service	
DK	Pressostat de sécurité manque d'eau	
E. ACC./RIL	Electrode d'allumage/ionisation	
MD	Bobine modulante	
MVD	Moteur de la vanne déviatrice	
Р	Pompe de circulation	
SR	Sonde chauffage	

SS	Sonde sanitaire
TF	Thermostat limiteur anti-débordement fumées
TL	Thermostat limiteur eau (surchauffe)
VG	Vanne gaz modulante
٧	Ventilateur modulant
SE	Bornier de connexion sonde extérieure
TA1 / OT	Bornier de connexion TA modulant (TM 2000)
TA2	Bornier de connexion TA on-off

## Schéma de raccordement pratique !DEA AB 24



MDV

LEGENDE	
A1A8	Connecteurs de service
DK	Pressostat de sécurité manque d'eau
E. ACC./RIL	Electrode d'allumage/ionisation
MD	Bobine modulante
MVD	Moteur de la vanne déviatrice
Р	Pompe de circulation
SR	Sonde chauffage

SS	Sonde sanitaire	
TF	Thermostat limiteur anti-débordement fumées	
TL	Thermostat limiteur eau (surchauffe)	
VG	Vanne gaz modulante	
٧	Ventilateur modulant	
SE	Bornier de connexion sonde extérieure	
TA1 / OT	Bornier de connexion TA modulant (TM 2000)	
TA2	Bornier de connexion TA on-off	

COULEURS

BL

BR

BK

G GR

L BL

OR

PK

YG

WH

VI

**BLEU** 

NOIR VERT

**GRIS** 

AZUR

ORANGE ROSE

ROUGE

JAUNE

BLANC

VIOLET

JAUNE/VERT

MARRON



## 4.5 - CODES D'ERREUR

Ce symbole clignote sur l'écran d'affichage LCD toutes les fois que la chaudière détecte un défaut interne dans son fonctionnement.



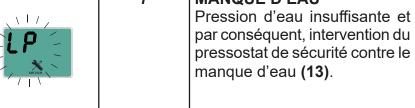
1) Dans le cas d'un défaut ne provoquant pas l'arrêt complet de la chaudière, le code d'erreur correspondant peut être visualisé en appuyant sur le poussoir de réarmement (D) : si la chaudière est arrêtée, le code d'erreur allumé de façon fixe correspondant est alors visualisé sur l'écran d'affichage LCD.



2) Dans le cas d'un défaut provoquant l'arrêt complet de la chaudière, le code d'erreur "clignotant" correspondant est alors visualisé sur l'écran d'affichage LCD. Chaque type de défaut est caractérisé par un niveau de priorité et de ce fait, lorsque 2 défauts sont détectés simultanément, seul le code d'erreur ayant la priorité la plus élevée sera alors visualisé sur l'écran d'affichage LCD.

		( <b>Num</b> ) = vo	oir la légende du paragraphe 2.2
SYMBOLE	PRIORITE	DESCRIPTION	REMEDE
<b>8 b</b>	0	SONDE EXTERIEURE Sonde extérieure interrompue.	Vérifier le câblage et/ou rempla- cer la sonde extérieure.
HE.	2	HAUTE TEMPERATURE Température de la chaudière trop élevée (surchauffe).	Vérifier le bon fonctionnement de la pompe (12) et nettoyer si nécessaire l'échangeur (9).
, I. (	3	GEL DE L'ECHANGEUR (9) Le gel de l'échangeur de cha-	Couper l'alimentation électrique générale en amont de la chau-

Service		Sonde extérieure interrompue.	cer la sonde extérieure.
HE.	2	HAUTE TEMPERATURE Température de la chaudière trop élevée (surchauffe).	Vérifier le bon fonctionnement de la pompe <b>(12)</b> et nettoyer si nécessaire l'échangeur <b>(9)</b> .
Fr.	3	GEL DE L'ECHANGEUR (9) Le gel de l'échangeur de cha- leur a été détecté. Si la sonde chauffage mesure une tem- pérature inférieure à 2°C, l'allu- mage du brûleur est interdit tant que la tempéature ne sera pas à nouveau supérieure à 5°C.	Couper l'alimentation électrique générale en amont de la chau- dière. Fermer le robinet de bar- rage sur l'alimentation en gaz, puis réaliser avec précaution le dégivrage de l'échangeur de chaleur en cuivre.
HL service	4	THERMOSTAT LIMITEUR Intervention du thermostat limi- teur de sécurité eau (10).	Appuyer sur le poussoir de réarmement <b>(D)</b> du tableau de commande. Remplacer le thermostat si nécessaire.
<b>db</b>	5	SONDE SANITAIRE Défaut de la sonde sanitaire (1).	Vérifier la sonde (voir le tableau : "Résistance/Température" du parag. 4.1) ou son câblage.
Hb -	6	SONDE CHAUFFAGE Défaut de la sonde chauffage (11).	Vérifier la sonde (voir le tableau : "Résistance/Température" du parag. 4.1) ou son câblage.
, \ 1 / ,	7	MANQUE D'EAU Pression d'eau insuffisante et	Remplir le circuit hydraulique comme décrit dans le parag.



8

3.7, pour que la valeur de la pression à froid rentre à nouveau dans les limites acceptables. Remplacer le pressostat manque d'eau si nécessaire.



PRESSOSTAT FUMEES (NON UTILISE)

AF :	10	<b>EVACUATION DES FUMEES</b> Mauvaise évacuation de fumées (difficile).	Vérifier le tirage du conduit de cheminée ou le thermostat de sécurité anti-débordement des fumées (7).
	11	BOBINE DE MODULATION "Modureg" en court-circuit.	Déconnecter le "modureg". Si le code devient "GI", remplacer le "modureg". Vérifier le câblage de la bobine.
GI -	12	BOBINE DE MODULATION "Modureg" interrompu.	Vérifier si la tension aux bornes du "modureg" ≈ 0 V. Vérifier le câblage de la bobine ou remplacer le "modureg".
XX	13	BLOCAGE  Manque de gaz ou défaut d'al- lumage du brûleur.	Vérifier l'alimentation correcte- en gaz et/ou le bon fonctionne- ment de l'électrode d'allumage/ ionisation. Vérifier l'ouverture du robinet de barrage.
Fd	14	FLAMME PARASITE Flamme détectée avant la phase d'allumage du brûleur (4).	Vérifier le câblage de l'électrode d'allumage/ionisation (4), puis éliminer les éventuelles oxydations. Appuyer sur le poussoir de réarmement (D). Si le défaut ne disparaît pas, remplacer l'électrode.
<b>E</b> !	16	ERREUR INTERNE	Remplacer la platine électronique modulante.
LL -	17	BASSE TENSION Tension d'alimentation trop basse (< 190V).	
<b>E2</b>	19	ERREUR CONFLIT DU "FIRMWARE"	Remplacer la platine électronique modulante.
<b>E3</b>	20	ERREUR CIRCUIT FLAMME	Remplacer la platine électronique modulante.
<b>E4</b>	21	ERREUR PILOTAGE VANNE GAZ	Remplacer la platine électronique modulante.
<b>E5</b>	23	ERREUR MEMOIRE INTERNE	Remplacer la platine électronique modulante.
<b>E6</b>	23	ERREUR POUSSOIR DE REARME- MENT TOUJOURS ACTIF	Vérifier que le poussoir de réarmement <b>(D)</b> ne soit pas encastré ou collé sur la platine.
-E	23	NOMBRE EXCESSIF DE REARMEMENTS MANUELS Après 5 réarmements dans un laps de temps de 15 minutes, ce code d'erreur est visualisé.	Couper, puis remettre la tension électrique à la chaudière pour éliminer le code d'erreur.



00335739 - 1°ère édition. 03/17